

fournir des registres des visites. Les affaires de la corporation scolaire sont gérées d'une manière satisfaisante.

St. Hilaire.—Les écoles de cette paroisse n'ont pas fait tout le progrès désiré ; deux d'entre elles sont très irrégulièrement fréquentées. L'académie de filles, tenue par les religieuses des Sts. Noms de Jésus et de Marie, continue à être bien dirigée, les élèves ont fait preuve cette année d'une application bien remarquable. Je suis parvenu non sans peine à rétablir l'ordre dans les affaires pecuniaires des commissaires.

St. Césaire.—Les écoles de cette paroisse, deux d'entre elles exceptées, sont très bien tenues. Les progrès des élèves vont toujours en augmentant, mais il est à regretter que des instituteurs et des institutrices si dévouées soient les plus mal rétribuées de tout mon district d'inspection. L'école modèle de cette paroisse, tenue par M. J. Bte. Delage, mérite une mention particulière. Le français et l'anglais y sont enseignés avec un égal succès. L'académie de filles, dirigée par les Soeurs de la Présentation, est sans contredit une des meilleures maisons de ce genre. Cette année elle a été fréquentée par 136 élèves. On y enseigne l'anglais, le français et toutes les branches d'une bonne éducation. Sous tous les rapports elle fait honneur à son digne fondateur, M. Provençal, curé du lieu.

St. Mathias.—Les écoles de cette paroisse sont tenues par des instituteurs dont le salaire varie de £50 à £56, et sont généralement bien fréquentées. Les élèves ont fait des progrès satisfaisants. Les commissaires de St. Mathias, dont le zèle est digne de tout éloge, se disposent à établir deux nouveaux arrondissements dont le besoin est évident. Les comptes sont tenus d'une manière satisfaisante.

Ste. Marie de Monnoir.—Cinq des écoles de cette paroisse sont bien tenues. Les élèves ont montré qu'ils avaient fait des progrès. Les quatre autres n'offrent rien de plus remarquable que l'an dernier. Je crois pouvoir dire que l'inaptitude des jeunes institutrices qui dirigent ces écoles y est pour beaucoup. Je ne puis que répéter ce que je vous ai dit dans mon dernier rapport de favorable au collège et à l'académie de filles.

St. Pie.—Les écoles de cette paroisse sont généralement mieux tenues que dans ma première visite et beaucoup plus fréquentées. Les traitements des instituteurs et des institutrices sont peu élevés. St. Pie aurait besoin d'une école primaire-supérieure, son village est populeux et désirerait cet avantage. J'ai tout lieu d'espérer que la chose ne se fera pas longtemps attendre. Les maisons d'école sont encore en bien mauvais état et dépourvues de presque tout le matériel nécessaire. Les comptes de la corporation scolaire sont tenus d'une manière satisfaisante, mais la gestion des affaires est négligée.

St. Domus.—Doux des écoles de cette municipalité sont mal tenues, dans les autres il y a progrès. L'école du village, dirigée par M. Lussier, est tout ce qu'on peut désirer de mieux pour une école élémentaire. Beaucoup d'enfants y étudient avec succès plusieurs des matières requises pour l'enseignement dans les écoles modèles. J'espère que bientôt MM. les commissaires prendront les moyens d'y établir une école primaire-supérieure. L'état des affaires pecuniaires de cette municipalité est aujourd'hui très satisfaisant ; mais les maisons d'écoles sont en très mauvais ordre.

St. Dominique.—A l'exception d'une seule, le manque de progrès dans les écoles de cette paroisse est dû à l'apathie des parents, qui n'y envoient pas régulièrement leurs enfants. Les comptes et les délibérations des commissaires sont tenues d'une manière très peu satisfaisante. Il n'y a pas même de registres ni de livres.

St. Simon.—Les écoles sont bien tenues et les élèves ont fait des progrès remarquables. La bonne administration des affaires fait honneur aux personnes qui les dirigent.

St. Hugues.—Cette paroisse est en arrière des autres sous plusieurs rapports. Lors de ma visite c'était la seule paroisse de mon district où les instituteurs n'avaient pour ainsi dire rien reçu de leurs salaires. Les écoles, à l'exception de l'académie des filles et de l'école de M. Blanchette, sont très inférieures. Cette dernière école a donné des preuves de progrès très satisfaisantes. A l'académie de filles, dirigée par les Soeurs de la Présentation, les élèves de l'externat que j'ai interrogées m'ont donné une idée très favorable de cette institution. Les comptes de la corporation scolaire sont tenus d'une manière satisfaisante, mais il reste beaucoup d'arrérages à faire rentrer.

St. Ephrem.—Doux des écoles de cette paroisse sont sur un pied qui ne laisse rien à désirer. L'autre ne fait preuve d'aucun pro-

grès. L'école dissidente est très bien dirigée. Les comptes des commissaires sont bien tenus, je n'ai pu voir ceux des dissidents.

St. Hélène.—Il y a maintenant deux écoles sous contrôle. La dernière ouverte que j'ai visitée m'a paru dans un état satisfaisant. Les commissaires ont renvoyé un maître pour cause d'immoralité. Ils ont aussi changé de secrétaire-trésorier. Les affaires de la corporation sont maintenant en bon ordre.

St. Rosalie.—L'état des finances de cette municipalité est maintenant ce qu'on peut désirer de mieux, et les comptes sont très bien tenus. Il n'en est point de même des écoles. A l'exception de celle du village, dont les progrès sont de plus en plus remarquables, elles semblent toutes rétrograder au lieu d'avancer. Les commissaires ont destitué, l'année dernière, sans raison, un bon instituteur et le regrettent aujourd'hui.

Notre-Dame de St. Hyacinthe.—Toutes les écoles de cette paroisse sont pourvues du matériel nécessaire. Les progrès dans la plupart sont bien sensibles ; elles sont aussi plus régulièrement fréquentées que lors de ma première visite. Les salaires des institutrices varient de £29 à £35. Les affaires de la corporation sont en très bon ordre et les comptes sont bien tenus.

Ville de St. Hyacinthe.—L'école de M. Kérouac est toujours dirigée avec zèle et succès. Son salaire et celui de Mme Kérouac, chargée de la division des plus petits enfants, forment £105. L'école des Sirats de la Charité est fréquentée par 186 élèves, ce sont presque tous des enfants de la classe pauvre, qui sans le secours de ces bonnes religieuses, seraient condamnées à grandir dans l'ignorance et dans l'oisiveté. Les Soeurs de la Présentation de Marie ont temporairement celles de la Congrégation de Notre-Dame à l'Académie des filles. Leur maison est la maison-mère de leur ordre dans le diocèse de St. Hyacinthe. Les Soeurs y sont au nombre de 11 et les élèves au nombre de 175. On y donne une éducation à la fois solide et très distinguée.

La Présentation.—J'ai la satisfaction de pouvoir dire que les recommandations et même les tiroches que j'avais eu devoir faire aux commissaires et aux contribuables de cette paroisse dans ma première visite, ont eu leur effet. Les écoles, alors peu fréquentées, sont aujourd'hui remplies d'élèves, et à une seule exception près, on y a fait en toutes choses les plus grands progrès.

Dans toutes les paroisses de mon district, j'ai passé un temps considérable dans l'examen des comptes et des registres des commissaires. Je le répète, le plus grand mal consiste dans le délai que l'on met à payer les instituteurs, et ce délai provient de celui que l'on met à collecter les cotisations et la rétribution mensuelle. Je suis certain que si les commissaires étaient tenus de percevoir ces deniers en automne, temps où les contribuables peuvent plus facilement payer, et de produire avec leur rapport semi-annuel un certificat de l'inspecteur, constatant qu'il n'est pas dû d'arrérages et que les instituteurs sont payés, il est certain que beaucoup d'abus dont on se plaint cesseraient.

Le résumé statistique suivant vous donnera, au reste, la mesure du progrès opéré cette année dans mon district. En 1857 le nombre d'élèves fréquentant toutes les espèces d'institutions était de 6378, il est de 7066 en 1858, augmentation 1288 ; nombre d'élèves lisant couramment en 1857 : 1802, en 1858, 2749, augmentation 846 ; nombre d'élèves écrivant 2882, en 1858, 3183, augmentation 301 ; nombre d'élèves apprenant l'arithmétique simple en 1857, 1699, en 1858 2187, augmentation 588 ; nombre d'élèves apprenant les règles composées en 1857, 1011, en 1858, 1576, augmentation 535 ; en 1857 la tenue des livres n'était enseignée qu'à 64 élèves, en 1858 elle l'a été à 115, augmentation 51 ; la géographie ne l'était qu'à 980, elle l'a été cette année à 1546, augmentation 666 ; la grammaire française n'était enseignée qu'à 1749, elle l'a été cette année à 2677, augmentation 928 ; l'histoire, qui n'était enseignée qu'à 1146, l'a été cette année à 1677, augmentation 531. La composition littéraire, le mesurage, le dessin linéaire, la grammaire anglaise, le chant et la musique instrumentale offrent aussi une augmentation d'environ cent pour cent. Le montant total fourni par les contribuables s'est aussi augmenté de £657, et les traitements des instituteurs ont aussi obtenu quelque augmentation.

Extrait des Rapports de M. l'Inspecteur HUME.

St. Victor de Tring.—Il y a quatre écoles en opération dans cette municipalité ; elles sont en général fréquentées par un grand nombre d'enfants ; les progrès qu'ils font, dans quelques-unes de ces écoles, laissent cependant beaucoup à désirer. La principale école de la municipalité est loin d'être ce qu'elle était il y a trois ans ; l'instituteur qui la dirige, quoique possédant un diplôme, ne